

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE 2020 - RENAULT S.A.S.

PROPOSITION D'ACCORD SALARIAL POUR 2020

Cette proposition d'accord salarial vise à reconnaître les performances et l'engagement des salariés, tout en prenant en compte le contexte économique de l'entreprise. Les mesures proposées seront applicables sous réserve de la signature d'un accord par des organisations syndicales représentatives d'une majorité de salariés.

€ Budget 2020 global d'augmentation tous statuts 2,2%

APR

AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES 
+1,0% Talon **21€/mois**

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES 
+1,2% dont 0,2% d'ancienneté

ETAM

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES 
+ 2,2%
dont 0,2% d'ancienneté

CADRES

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES 
+ 2,2%
dont 0,2% de repositionnement

Taux de couverture mesures individuelles : **90%**

Compléments de carrière
15€, 20€ ou 25€

Unité d'Expérience Métier 40€

Blocs & Promotions

Mesures spécifiques, dont :

- OPS
- Remplaçant CU et parcours CU
- Coeff. jusqu'à 185 avec ancienneté \geq 10 ans

Augmentations & promotions : plots 1% à 5%, repositionnements 5% à 10%

Mesures spécifiques, dont :

- CUET filière 611
- Promotion cadre
- Technicien \geq 10 ans dans le coeff

Primes pour 50% des ETAM :
1000€, 700€ ou 400€

Augmentation minimum
+ 1,0%

PROPOSITIONS DE MESURES SUPPLÉMENTAIRES TOUS STATUTS



SÉCURITÉ SOCIALE

50% de prise en charge de l'augmentation du plafond mensuel de sécurité sociale



DÉPLACEMENTS

+10% indemnités kilométriques pour les déplacements professionnels en France



PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE

Abondement de l'entreprise jusqu'à **300€** pour des versements volontaires dans le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERECO)